



ETE 2021

LA GRANDE TRAVERSEE DES ALPES : CHAMONIX > BRIANÇON

**Randonnée en itinérance en liberté, sans sac
7 jours / 6 nuits / 7 jours de marche**

Cette randonnée suit le « **mythique** » **GR5** entre Chamonix et Briançon. Elle passe au pied des glaciers du **mont Blanc**, puis traverse les alpages où est fabriqué le célèbre fromage de "Beaufort". Entre Pralognan et Modane vous découvrez le **Parc de la Vanoise**, puis le **mont Thabor**. Une nuit dans une ambiance italienne et voici la vallée de Névache !

Cette randonnée fait partie d'une trilogie qui vous permet de rallier le lac Léman à la mer : les 2 autres épisodes sont Évian-Chamonix et Briançon-Nice.

Les points forts :

- Un itinéraire qui évite les pistes de ski et remontées mécaniques.
- Le portage des bagages tous les jours par un véhicule.
- Des étapes de 800 m de dénivelée moyenne, accessibles à la plupart des randonneurs.
- La possibilité d'être logé en chambre de 2 (cinq nuits sur 6).
- La mise à disposition de cartes 1/25 000 avec itinéraire surligné et du topoguide.

PROGRAMME

Jour 01 : Chamonix - Bionnassay (1 350 m)

Rendez-vous en gare SNCF de Chamonix à 9 h 30.

Vous êtes accueillis à la gare par la compagnie de taxi qui assure le transport de vos bagages. En tenue de randonneur, avec votre sac à dos prêt, de l'eau dans votre gourde et vos chaussures de randonnée aux pieds, vous êtes prêts à partir !

L'étape commence par le Petit Balcon Sud, face au Mont-Blanc et ses célèbres aiguilles. Il rejoint les Houches pour prendre le téléphérique de Bellevue. Un sentier à flanc de montagne vous mène jusqu'à la Langue Frontale du Glacier de Bionnassay.

Nuit à Bionnassay, au-dessus de la vallée des Contamines Montjoie.

Dénivelée : + 630 m, - 1 160 m Longueur : 15 km Horaire : 5 h 30 min

Jour 02 : Bionnassay - Nant Borrard (1 430 m)

Après une descente vers la Gruvaz, l'itinéraire remonte la vallée des Contamines. Nous proposons également une variante par les Alpagnes de Miage (1 559 m), véritable petit paradis au pied des dômes de Miage, et l'ascension du plateau du Truc (1 740 m) avant de redescendre sur Les Contamines-Montjoie.

Parcours du Val Montjoie jusqu'à Notre Dame de la Gorge, splendide église baroque du XVIIIème siècle et montée au « Pont Romain », qui enjambe le tumultueux torrent du bon Nant.

Vous êtes dans la Réserve naturelle des Contamines Montjoie.

Les véhicules ne peuvent y entrer qu'avant 7 heures ou après 19 heures.

Vous ne récupérez vos bagages que vers 19h30.

Dénivelée : + 970 m, - 830 m Longueur : 18 km Horaire : 6 h 15 min

Jour 03 : Nant Borrard - Plan de la Lai (1 818 m)

Une étape alpine avec l'ascension de deux cols est au programme de cette journée. Vous commencez par découvrir la quiétude des pâturages de Balme, avant d'atteindre le col du Bonhomme (2 329 m), porte du Beaufortain.

Le plus dur est fait, car c'est par une traversée légèrement ascendante que vous atteignez le col de la Croix du Bonhomme (2 479 m).

L'itinéraire suit ensuite la Crête des gites, chemin militaire très spectaculaire et redescend au Cornet de Roselend.

Dans la formule « chambre de 2 » vous démarrez cette étape au fond de la vallée des Contamines, cela rajoute 200 m de dénivelée + à cette étape.

Dénivelée : + 1 020 m, - 665 m Longueur : 12 km Horaire : 5 h 30 min

Jour 04 : Plan de la Lai - Valezan (1 186 m) - Pralognan (1 710 m)

Votre journée débute par un sentier en balcon au-dessus du lac artificiel de Roselend. Les alpages sont ici le territoire des vaches de la race Tarine, vous reconnaîtrez leur pelage brun et leur yeux noirs. Après le franchissement du ruisseau de Treicol, voici la montée au col du Bresson (2 469 m), dominé par la spectaculaire Pierra Menta.

La descente sur la vallée de la Tarentaise s'effectue le long du torrent de l'Ormente, puis sur le versant soleil, bien exposé il présente une activité agricole très riche. Transfert en taxi entre Valezan et Pralognan la Vanoise (30 min).

Dénivelée : + 895 m ; - 1 553 m Longueur : 16 km Horaire : 6 h 30 min

Jour 05 : Pralognan - L'Orgère (1 889 m)

Après avoir quitté le hameau des Prioux vous traversez deux fois le Doron de Chavière pour finalement le remonter en rive gauche jusqu'au refuge du Roc de la Peche.

Le sentier se poursuit dans le très joli vallon de Valpremont, pâturage parsemé de gros blocs et de Bois Joli. La montée au col de Chavière (2 796 m) s'effectue dans un paysage plus alpin dominé par le glacier de la Masse sur la gauche.

Code : PL04GTA2

Descente dans les pierriers jusqu'au replat du lac de la Partie (2 503 m), puis dans les alpages de la tête noire pour rejoindre l'Orgere, porte du Parc National de la Vanoise.

Dénivelée : + 1 086 m ; - 910 m Longueur : 15 km Horaire : 6 h

Jour 06 : Val Frejus - Vallée Étroite

Val Frejus (1 829 m) - Vallée Étroite (1 785 m)

Transfert en taxi pour Val Frejus, sur l'autre versant de la vallée de l'Arc (20 min).

La marche débute dans la forêt, puis passe à côté de vestiges militaires (la frontière est toute proche) avant de rejoindre la combe de Roches.

Le col de la vallée Étroite (2 434 m) permet de basculer dans les Apes du Sud, ici la végétation et la lumière ne sont plus les mêmes ! Mais ce n'est pas tout car le coeur de cette vallée et de ses habitants bat au rythme de l'Italie, dépaysement assuré !

Dénivelée : + 610 m ; - 630 m Longueur : 11 km Horaire : 5 h

Plusieurs variantes possibles, notamment celle passant par le refuge du mont Thabor et les lacs Marguerite (+ 100 m de dénivelée).

Jour 07 : Vallée Étroite - Névache (1 600 m)

Après une nuit passée au pied des Pointes Gaspard, Melchior et Balthazar, vous voilà dans l'ascension du col des Thures, ombragée et progressive.

L'arrivée au bord du lac Chavillon est une véritable invitation à la contemplation !

La suite est tout aussi jolie avec la traversée du vallon des Thures et la descente dans la forêt de mélèze parsemées de cheminées de Fée jusqu'au hameau du Roubion.

Dénivelée : + 410 m ; - 600 m Longueur : 8 km Horaire : 5 h

Deux variantes possibles en passant par le lac Bellety (+ 100 m) ou en grim pant à l'Aiguille Rouge (+ 500 m).

Une navette permet de rejoindre la gare de Briançon ou de Bardonecchia (ligne TGV Paris-Turin).

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre accompagnateur pour s'adapter aux conditions météorologiques

Extension : étape Névache – Briançon (1 200 m)

Il est possible d'ajouter une journée de marche pour rejoindre Briançon en passant par le col de Porte de Cristol (2 483 m). C'est une étape longue et difficile, il est toutefois possible de la raccourcir en réservant un taxi (on évite quasiment toute la descente).

Distance : 20 km / dénivelée + : 1 150 m / dénivelée - : 1 450 m

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Jour 01 à 9 h 30 précises devant la Gare SNCF de Chamonix.

Accès train : Gare de Chamonix, arrivée la veille.

Paris Gare de Lyon : 18 h 11- 20 h 58 : Bellegarde : 21 h 13 - 23 h 50 : Chamonix

Lyon-Part-Dieu : 18 h 34 - 19 h 57 : Bellegarde : 20 h 09 - 22 h 50 : Chamonix

Marseille: 15 h 44 - 17 h 24 Lyon-Part-Dieu 17 h 36 - 22 h 50 Chamonix

Horaires indicatifs à vérifier auprès de la SNCF au 36 35 ou www.voyages-sncf.com. Vous pouvez également consulter les sites www.cff.ch ou www.dbfrance.fr.

Accès voiture : Gare de Chamonix.

Itinéraire : www.viamichelin.fr

Parking :

Tous les parkings à Chamonix : <http://www.chamonix.net/francais/transport/parking>

Vous pouvez laisser votre véhicule au Parking d'Entrèves (Tél : 04 50 53 65 71), 275 Promenade Marie Paradis. Prendre Entrée Chamonix Sud, gare routière Chamonix Sud.

Tarif : 50 € environ pour la semaine (45 € avec la carte d'hôtes si vous dormez dans la vallée de Chamonix). Parking couvert et surveillé.

Parking Gratuit : Parking des Planards, Chemin du Pied du Grépon

Astuce :

En prévision du retour, il est plus pratique de laisser votre voiture à Chambéry ou Aix-les-Bains. Chambéry 16 h 23 - Aix-les-Bains 16 h 36 - Chamonix 19 h 50

Accès avion : Aéroport de Genève Cointrin : www.gva.ch

L'aéroport est relié aux réseaux ferroviaires suisse et européen. La gare CFF de l'aéroport est directement accessible depuis les niveaux enregistrement et arrivée. Tous les trains s'arrêtent à la gare Genève-Cornavin (centre-ville) : 5 trains par heure, 8 minutes de trajet.

Les trains pour la France partent de la gare centrale Genève-Cornavin (centre-ville).

Astuce : Pas moins de 15 sociétés de navettes de transport entre l'aéroport de Genève et Chamonix sont en concurrence. Elles proposent des transferts à bas coût, plus pratiques et moins chers que le train. Elles desservent tous les sites de la vallée de Chamonix.

<http://www.chamonix.net/francais/transport/transfert>

DISPERSION

Le jour 07 vers 16 h à Névache.

Retour train :

- TGV à Bardonecchia 17 h 27 pour Paris 22 h 37 - à vérifier sur www.voyages-sncf.com. Il n'y a plus de navette entre Névache et Bardonecchia, mais le trajet peut se faire en taxi (taxi italien meilleur marché que taxi français)

- train de Nuit à Briançon 20 h 29 pour Paris 07 h 38 - à vérifier sur www.voyages-sncf.com.

Navette depuis Névache 19 h 15 pour Briançon (départ devant l'Office du Tourisme – 11 € à payer sur place)

- Briançon 17 h 22 – Marseille 21 h 50

Taxis :

à Bardonecchia Taxi Bellini 0039 334 33 43 114,

à Briançon Taxi Farid 06 08 61 20 63 / Taxi Rémy 07 83 25 16 80 / Résalp 04 92 20 47 50

Code : PL04GTA2

Retour voiture :

Votre voiture est à la gare de Chamonix :

Bardonecchia 17 h 27 – 18 h 53 Chambéry J+1 08 h 42 - Chamonix 12 h 48

Votre voiture est à la gare de Chambéry ou Aix les-Bains :

Bardonecchia 17 h 27 – 18 h 53 Chambéry 19 h 22 - Aix-les-Bains 19 h 33

Hébergements avant ou après la randonnée :

À Chamonix : Si vous arrivez la veille, nous pouvons vous réserver une nuit supplémentaire dans un gîte d'étape, situé dans la vallée de Chamonix.

Les navettes et le petit train de la vallée de Chamonix vous permettent sans problème d'accéder au gîte ou de vous rendre au rendez-vous à la gare de Chamonix. Ces transports sont gratuits pour les détenteurs de la carte d'hôte (si vous dormez dans la vallée de Chamonix).

Nuit supplémentaire en demi-pension en dortoirs : 48 € / personne.

Nuit supplémentaire en nuit et petit-déjeuner en chambres de 2 personnes : 88 € / personne.

Si vous préférez être hébergés en hôtel ou dans un autre type d'hébergement, vous pouvez contacter l'Office du Tourisme de Chamonix au 04 50 53 58 90.

À Névache : Si vous souhaitez repartir le lendemain, nous pouvons vous réserver une nuit supplémentaire à Névache.

Nuit supplémentaire en demi-pension en dortoirs : 50 € / personne.

Nuit supplémentaire en demi-pension en chambres de 2 personnes : 82 € / personne.

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

NIVEAU

Niveau 4 sur une échelle de 5.

Pour marcheurs experts.

Itinéraire de montagne avec dénivelées de 800 m de moyenne. Expérience de la randonnée itinérante indispensable.

Dénivelée moyenne : 870 m

Maximum : 1 100 m

Longueur moyenne : 14 km

Maximum : 18 km

Horaire moyen : 5 h 30 min

Maximum : 6 h 30 min

HEBERGEMENT

Formule dortoir : 6 nuits en auberges, gîtes d'étape et refuges, en dortoirs.

Jour 01 : Auberge dans le village

Jour 02 : Refuge

Jour 03 : Refuge

Jour 04 : Gîte d'étape à l'écart du village

Jour 05 : Refuge aux portes du Parc

Jour 06 : Refuge dans la vallée Étroite

Formule chambre : 5 nuits en auberges, gîtes d'étape et refuges, en chambres de 2 + 1 nuit en gîte d'étape en petit dortoir.

Jour 01 : Auberge dans le village

Jour 02 : Auberge dans le village des contaminés (navette le lendemain matin)

Jour 03 : Gîte d'étape en petit dortoir

Jour 04 : Hôtel à Pralognan (transfert en bus de 2 € à régler sur place en juillet et août)

Jour 05 : Hôtel à Modane (nuit + petit déjeuner – plusieurs restaurants à proximité)

Jour 06 : Refuge dans la vallée Étroite (chambre)

Code : PL04GTA2

Les repas

Les dîners et les petits déjeuners sont préparés par l'hébergement

Les pique-niques ne sont pas compris dans le forfait, vous pouvez toutefois choisir l'option avec pique-nique : + 65 € / personne en formule dortoir (ne comprend pas le pique-nique du jour 01)
pique-nique : + 55 € / personne en formule chambre (ne comprend pas les pique-niques des jours 01 et 06)

TRANSFERTS INTERNES

Transfert en téléphérique le jour 01, en taxi le jour 04 (45 mn) et le jour 06 (20 mn).

PORTAGE DES BAGAGES

Les bagages sont transportés par un véhicule d'étape en étape. Votre sac à dos contient les affaires pour la journée et le pique-nique.

Durant la semaine, nous vous demandons d'avoir un bagage par personne pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le poids ne dépasse pas 10 kg.

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, neige ou glace en hiver, etc.) et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 –10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque. Il est plutôt exceptionnel d'arriver à lire un livre complet durant la semaine.
- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.
- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
- Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc. Votre accompagnateur est équipé d'une trousse de pharmacie complète avec ce qui est véritablement utile. Dans votre bagage, quelques médicaments de base (voir liste équipement).
- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyage. Proscrire les pèse-personnes !!!!
- Si vous partez pour plusieurs semaines, pensez à mettre dans un deuxième sac les affaires dont vous n'aurez pas besoin durant votre randonnée.

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées.

Ces quelques conseils ont été élaborés - en collaboration avec leur accompagnateur - par un groupe de randonneurs qui a été en butte aux remarques acerbes des hébergeurs et des transporteurs en raison de la taille et du poids excessifs de leurs bagages.

GROUPE

À partir de 2 personnes.

DOSSIER DE RANDONNEE

- Topo guide rédigé par nos soins, décrivant chaque étape.
- 4 cartes au 1/25 000 avec itinéraire surligné, que vous nous restituez en fin de circuit.

Code : PL04GTA2

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

- un sac de voyage (que vous retrouverez tous les soirs à l'étape). Nous vous demandons de n'avoir qu'un seul bagage par personne pas trop volumineux.

Les principes :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un tee shirt à manches longues/courtes en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type Gore-Tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit d'ajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemie du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Éviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- o 1 chapeau de soleil ou casquette.
- o 1 foulard, 1 bonnet
- o T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- o 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- o 1 veste en fourrure polaire.
- o 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- o 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- o 1 pantalon de trekking ample.
- o 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet)
- o 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- o Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- o 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
- o Des sous-vêtements.
- o 1 pantalon confortable pour le soir.
- o 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Équipement :

- o 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- o Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- o 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- o 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- o 1 couteau de poche type Opinel.
- o 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- o Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- o 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.

- o Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- o Papier toilette + 1 briquet.
- o Crème solaire + écran labial.
- o Boite plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- o 1 frontale ou lampe de poche.
- o 1 couverture de survie.
- o Un drap-sac. Les duvets sont inutiles.
- o Appareil-photo, jumelles (facultatif).

Pharmacie personnelle :

- o Vos médicaments habituels.
- o Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- o Pastilles contre le mal de gorge.
- o Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- o Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- o Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- o 1 pince à épiler.

DATES ET PRIX

Du 19 juin au 18 septembre 2021

NOMBRE DE PERSONNE	PRIX PAR PERSONNE EN DORTOIR
2 personnes	995 €
3 personnes	895 €
4 personnes et +	795 €
Sans le transport des bagages par véhicule	595 €

- Options :**
- hébergement en chambres (5 nuits sur 6) : + 85 € / personne*
 - repas de midi (6 pique-niques - formule dortoir) : + 65 € / personne
 - repas de midi (5 pique-niques - formule chambre) : + 55 € / personne

* ne comprend pas le dîner du jour 05 à Modane

Départ le jeudi : + 80 € / dossier

Extension Névache – Briançon : (nuit à Névache en 1/2 pension + carnet de route jour 08)

Avec transport des bagages : **+ 95 € / personne**

Sans transport des bagages : **+ 65 € / personne**

Nuit supplémentaire à Chamonix :

- en demi-pension en dortoirs : 48 € / personne
- en nuit et petit déjeuner en chambres de 2 (hôtel** ou équivalent) : 88 € / personne

LE PRIX COMPREND

- les transferts prévus au programme (jours 04 et 06)
- la nourriture et l'hébergement en demi-pension
- le transfert des bagages par un véhicule
- le téléphérique de Bellevue le jour 01
- la fourniture du topoguide et des cartes IGN

Code : PL04GTA2

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez-vous
- les pique-niques (option avec supplément, à régler à l'inscription)
- le dîner du jour 05 dans la formule chambre
- les assurances et les frais d'inscription
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

BIBLIOGRAPHIE

"Le Beaufortain", Jean-Marie JEUDY, Editions Bias.

"La Savoie Vagabonde", Tome 1, Jean-Marie JEUDY, Editions Glénat

"Le Versant du soleil", Roger Frison-Roche, Edition Flammarion.

Hors Série ALPES MAGAZINE, "Les plus beaux villages des Alpes", p 26.

"La Vanoise, Montagne de l'homme", Jean Marie JEUDY. Edition GLENAT.

CARTOGRAPHIE

1 / 50 000 Didier Richard n°8 "Mont-Blanc, Beaufortain "

1 / 50 000 Didier Richard n°11 "Vanoise"

1 / 50 000 Didier Richard n° 6 "Ecrins - Haut-Dauphiné"

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

CFF : trains suisses <http://www.sbb.ch/fr/>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence